

Paris,
le mercredi 6 juin 2012

Émetteur : Direction du Développement et de l'Accompagnement des Ressources Humaines

Objet : Intéressement pour l'année 2011

Madame, Monsieur le Directeur,

Madame, Monsieur le Médecin conseil régional,

Le versement de l'intéressement pour l'année 2011 doit être effectué avant le 30 juin 2012.

Ainsi, il apparaît utile de rappeler ses principales règles de versement.

Vous trouverez ci-joint une note technique d'accompagnement.

Vous en souhaitant bonne réception, je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur le Directeur, Madame, Monsieur le Médecin conseil régional, l'expression de mes salutations distinguées.



Philippe Renard
Directeur

Document(s) annexe(s) :

- Note Technique